



ACEF Occitane - Avenue Maryse Bastié - 46022 Cahors cedex  
Association pour le Crédit et l'Épargne des Fonctionnaires et Agents des Services Publics.

Téléphone : 05 61 61 43 23 - [www.occitane.acef.com](http://www.occitane.acef.com)

# Flash Actus

## La lettre de l'Acef Occitane

JUIN 2019 - n°19/06

## Sommaire

Pour accéder aux différentes rubriques, il vous faut cliquer sur les liens ci-après :

<a href="#">Les brèves du service public : les trois fonctions publiques</a>	<a href="#">p. 1</a>
<a href="#">Repères économiques et financiers</a>	<a href="#">p. 2</a>
<a href="#">Les délais de conservation des documents</a>	<a href="#">p. 2</a>
<a href="#">Ce qu'il faut retenir...</a>	<a href="#">p. 3</a>
<a href="#">Droit, finances &amp; consommation</a>	<a href="#">p. 3</a>

## Fonctions publiques et économie en bref

### La durée de travail dans la fonction publique

Un rapport d'Audit évalue à 120 000 le nombre de fonctionnaires de l'Etat travaillant moins de 1 607 heures dans l'année... L'objectif est de préserver la situation de ceux qui travaillent moins de 1 607 heures par ans du fait du travail de nuit, le week-end ou d'obligations de services particulières comme les enseignants... « Je ne doute pas de notre capacité à mettre fin à ces particularités ».

### L'harmonisation de la durée des congés pour motif familiaux

Dans son interview du lundi 13 mai 2019, le secrétaire d'état de la fonction publique a indiqué « qu'un décret harmonisera à compter de l'an prochain la durée des congés pour motif familiaux dans les 3 versants de la fonction publique.

### La reprise de l'investissement public en 2019

L'outil commun à l'AdCF et à la Banque des Territoires livre ses premiers résultats pour 2019. Les achats publics se sont élevés à 21,5 milliards d'euros sur les trois premiers mois, soit 2 milliards d'euros de plus que durant la même période de 2018. Ce résultat rapproche l'investissement public en 2019 du niveau de 2013 à savoir 22,2 milliards. La croissance est surtout tirée par des achats de services et d'ingénierie.

### Dernières embauches au statut à la SNCF

Le groupe public ferroviaire (SNCF réseau, SNCF mobilité, groupe SNCF) prévoit d'embaucher 2 500 salariés en 2019 avec le statut de cheminot.

### Lancement de la première phase du « pacte productif »

Suite à l'annonce d'Emmanuel Macron du « pacte productif », le Ministre de l'Economie a été chargé de coordonner les travaux et a reçu les syndicats, le patronat ainsi que l'association des régions de France. Pour rappel, le « pacte productif » a pour objectif le plein emploi en 2025. Ainsi, cinq grands thèmes sont retenus et seront encadrés par le Ministre en charge : l'énergie, l'agriculture, l'innovation, l'industrie et le numérique. Les objectifs à atteindre et le calendrier sont également établis. Un premier retour devrait avoir lieu fin juin puis une présentation de la synthèse des travaux interviendra à l'automne.

### Renforcement du soutien aux commerçants par l'Etat

Dans un communiqué de presse, les pouvoirs publics ont annoncé que le fonds de soutien aux commerçants de 34 centres-villes dégradés par les manifestations des Gilets jaunes était porté à 5,5 millions d'euros contre 3 millions initialement prévus. D'autres fonds de soutien sont également mis en place par les collectivités locales. Les dégradations et actes de vandalisme auraient coûté 200 millions d'euros aux assureurs depuis le début du mouvement, selon une estimation de la Fédération française de l'assurance.

**[Pour consulter le dossier du mois, consommation, conseils, fiscalité, droit, cliquer ici](#)**

Pour aller sur le site de l'Acef Occitane et voir le détail des informations mises à jour chaque mois- cliquer sur [www.occitane.acef.com](http://www.occitane.acef.com)

Flash Actus - Acef Occitane est une publication de l'Acef, Association crédit épargne des fonctionnaires, avenue Maryse Bastié- 46022 Cahors Cedex

Contact Acef : tél 05 81 22 00 00- [www.occitane.acef.com](http://www.occitane.acef.com)

Si vous souhaitez vous abonner, cliquez sur [acefoccitane@gmail.com](mailto:acefoccitane@gmail.com) en indiquant votre e-mail. Si vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre, cliquez sur [acefoccitane@gmail.com](mailto:acefoccitane@gmail.com) en indiquant : résiliation et votre adresse d'e-mail.

Rédaction : Stratégie et Gestion/Leya Conseils- [contact@leya-conseils.fr](mailto:contact@leya-conseils.fr)

## Les délais de conservation des documents

Le délai de conservation des papiers varie selon les domaines (assurance, logement, véhicule, banque, etc.) et le type de document.

Ces durées sont des durées minimales durant lesquelles il est possible d'exercer un droit (remboursement par exemple) ou pendant lesquels quelque chose peut être réclamé (payer une amende par exemple).

Les délais peuvent parfois être allongés, notamment si la prescription est suspendue ou interrompue. Par exemple certains délais sont suspendus tant qu'une personne est mineure et commencent à courir uniquement à partir de la majorité. Les documents peuvent aussi servir de preuve à l'appui d'actions très différentes.

## Assurance

- Quittances, courriers de résiliation, preuves du règlement : date du document + 2 ans
- Contrat : durée du contrat + 2 ans
- Relevé d'information automobile : permanente
- Assurance-vie : 10 ans (à compter de la connaissance du contrat en tant que bénéficiaire)\*
- Dommages corporels : 10 ans

## Véhicule

- PV pour amende forfaitaire : 3 ans
- Factures (achat, réparation...) : durée de conservation du véhicule (+2 ans en cas de revente)
- Certificat de cession du véhicule : durée de conservation du véhicule

## Banque

- Chèques à encaisser : 1 an et 8 jours (Passé ce délai, le chèque ne peut plus être encaissé)
- Contrat de prêt (immobilier et consommation) et autres justificatifs : 2 ans à partir de la dernière échéance
- Relevés de compte, talons de chèque : 5 ans
- Tickets de carte bancaire (paiement et retrait) : Jusqu'à réception du relevé de compte où figure le solde correspondant

## Famille – Scolarité

- Actes d'état civil (copies intégrales et extraits) : Permanente (Certaines procédures nécessitent un acte d'état civil récent)
- Avis de versement d'allocations familiales : 5 ans
- Jugement de divorce, jugement d'adoption : permanente (En cas de perte, une copie est fournie par le tribunal)
- Acte de reconnaissance d'un enfant et livret de famille : permanente (copie délivrée par la mairie)
- Contrat de mariage : permanente (copie auprès du Notaire ayant rédigé le contrat)
- Diplômes : permanente (En cas de perte, il n'est pas possible d'obtenir une copie du diplôme. Il est en revanche possible de demander une preuve de votre réussite à l'examen)

## Logement

- Factures d'électricité, de gaz et d'eau : 5 ans
- Factures de téléphonie (fixe et mobile) et internet : 1 an
- Preuve de restitution de matériel (box) : 2 ans à compter de la restitution
- Factures liées aux travaux : 10 ans pour le gros œuvre et 2 ans pour les petits travaux
- Certificats de ramonage : 1 an
- Attestations d'entretien annuel des chaudières : 2 ans



## Repères économiques et financiers

## Vos placements en mai 2019

	Taux	Plafond
Livret A	0,75 %	22 950 €
Livret dév. durable	0,75 %	12 000 €
Livret Jeunes min.	0,75 %	1 600 €
Livret d'épargne pop	1,25 %	7 700 €
CEL (sans prêt)*	0,50 %	15 300 €
PEL (sans prêt)	1,00 %	61 200 €
PEL (avec prêt)**	2,00 %	61 200 €

\* Prime d'Etat 0,50 %- plafond 1 144 €  
\*\* Prime d'Etat 1,00 %- plafond 1 525 €

## Indices Insee, IRL et ICC

Périodes	IRL	ICC
4 <sup>e</sup> Trim. 2018	129,03	1 703
3 <sup>e</sup> Trim. 2018	128,45	1 733
2 <sup>e</sup> Trim. 2018	127,77	1 699
1 <sup>e</sup> Trim. 2018	127,22	1 671
4 <sup>e</sup> Trim. 2017	126,82	1 667
3 <sup>e</sup> Trim. 2017	125,46	1 670
2 <sup>e</sup> Trim. 2017	129,19	1 664

L'indice de référence des loyers est utilisé pour l'indexation des loyers depuis 2008 (base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 1998).

## Le dioxyde de titane interdit dans les denrées alimentaires

L'E171 est un additif alimentaire, dont le nom scientifique est le dioxyde de titane, qui est utilisé communément dans l'agroalimentaire comme colorant pour blanchir ou intensifier la brillance des produits alimentaires.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (l'Anses) a dans son rapport souligné le manque de données scientifiques pour lever les incertitudes sur l'absence de risques liés au E171. Elle a donc réitéré ses recommandations visant à limiter l'exposition, notamment des consommateurs, à ce produit.

Après avis de l'Anses, les ministères de la Transition écologique et de l'Économie ont annoncé la suspension de la mise sur le marché des denrées alimentaires contenant l'additif E171 pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2020.

## ... ce qu'il faut retenir...

- Titre de propriété : permanente
- Preuve du paiement des charges de copropriété, correspondances avec le syndic, procès verbaux des assemblées générales de copropriété... : 5 ans
- Contrat de location, état des lieux, quittances de loyer : durée de la location + 3 ans
- Courrier de révision de loyer : durée de la location + 1 an
- Inventaire du mobilier pour les locations meublées : durée de la location jusqu'à la restitution de l'éventuel dépôt de garantie
- Échéance APL : 2 ans

## Impôts et taxes

- Déclarations de revenus, avis d'imposition et justificatifs : 3 ans à partir de l'année qui suit l'année d'imposition
- Avis d'impôts locaux (taxe foncière, taxe d'habitation) : 1 an (3 ans en cas de dégrèvement, exonération...)

## Travail, chômage, retraite

- Bulletins de salaire, contrat de travail, certificats de travail : Jusqu'à liquidation de la retraite
- Attestation Pôle emploi : jusqu'à obtention de l'allocation chômage
- Reçu pour solde de tout compte : 6 mois à partir de la signature du solde de tout compte
- Échéances d'allocations chômage : 3 ans
- Bulletins de paiement de la pension de retraite : permanente (Documents utiles pour le calcul des droits à la pension de réversion)
- Notes de frais : 3 ans
- Carte d'invalidité d'un enfant : Jusqu'à liquidation de la retraite

## Papiers militaires

- Livret militaire : Permanente
- Attestation des services accomplis (ou état signalétique des services) : permanente (L'attestation prouve que les services militaires (ou assimilés) ont bien été accomplis. Elle peut être réclamée par les organismes de retraite ou de sécurité sociale.)

## Particulier employeur

- Bulletins de paye du salarié (double papier ou sous forme électronique) : 5 ans
- Contrat de travail du salarié : 5 ans
- Documents relatifs aux charges sociales : 3 ans
- Comptabilisation des horaires du salarié : 1 an
- Déclaration d'accident du travail auprès de la caisse primaire d'assurance maladie : 5 ans
- Attestation fiscale : 3 ans
- Solde de tout compte : 3 ans

## Santé

- Récapitulatif de remboursements d'assurance maladie et maternité : 2 ans
- Carte de mutuelle, demande de remboursement ... : variable selon l'organisme : se référer au contrat
- Ordonnances : 1 an minimum (5 ans pour la délivrance de lunettes)
- Preuves du versement d'indemnités journalières : Jusqu'à liquidation des droits à la retraite
- Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, carnet de santé : permanente.



## Plafonnement des incidents bancaires

L'Observatoire de l'inclusion bancaire, réuni le 16 mai 2019 pour examiner le respect des engagements pris par les banques, a constaté que, dans l'ensemble, les banques avaient mis en place le plafonnement à 25 € par mois des frais d'incidents bancaires des personnes identifiées en situation de fragilité bancaire. Cet engagement avait été pris sur demande du Président de la République, suite au mouvement des « gilets jaunes ». Cet observatoire relève toutefois une insuffisance sur les dispositifs de détection des personnes concernées.

## Les trottinettes électriques : de nouvelles règles de sécurité

Après quelques années d'interrogations, la Ministre des transports a annoncé la mise en place d'une législation spécifique pour les trottinettes électriques mais aussi pour les monoroues, gyropodes et autres hoverboards motorisés. Ainsi, il est notamment prévu :

- L'interdiction sur les trottoirs (135 € d'amende) sauf si le maire l'y autorise ;
- L'interdiction de circulation en dehors des agglomérations limitées à 50 km/h ;
- L'interdiction de rouler à une vitesse qui dépasse les 25km/h ;
- L'obligation d'emprunter les pistes cyclables, le cas échéant ;
- Le transport de passagers sera interdit ;
- Les enfants de moins de 12 ans devront porter un casque ;
- L'interdiction de circulation pour les enfants de moins de 8 ans ;
- Des feux avant/arrière ainsi qu'un klaxon et des freins seront obligatoires.

Ces nouvelles dispositions devraient entrer en vigueur en septembre 2019.

## Nouveaux billets

L'Observatoire de l'inclusion bancaire, La Banque de France a mis en circulation les nouveaux billets de 100 € et 200 €, dans les pays de la zone euros, le 28 mai 2019. Ces billets ont notamment pour but de complexifier leur falsification, et présentent par conséquent des signes de sécurité innovants.